

Projet éolien de Mâron



Vue aérienne de Mâron (© commune de Mâron)

LETTRE D'INFORMATION n°1
Juin 2019



Commune de Mâron

Mesdames, Messieurs,

Le conseil municipal de Mâron a émis un avis favorable pour l'étude de faisabilité d'un parc éolien.

Le développement des énergies renouvelables est primordial pour notre avenir et celui des générations futures. L'éolien est une solution alternative à la production d'énergie efficace dans la lutte contre le dérèglement climatique que nous subissons. Il s'inscrit dans la logique de développement durable que nous devons tous prendre en considération.

L'implantation d'éoliennes correspond à la création de nouvelles richesses économiques. Cela représente pour notre collectivité une opportunité qui permettra à notre commune de conforter et de pérenniser son développement dans le contexte actuel de désengagement progressif de l'état.

Cependant il est certain que toute nouveauté suscite des interrogations. Nous sommes attachés à ce que chacun soit en mesure de comprendre objectivement la nature de ce projet.

Amicalement,

Le Maire, Jean-Claude BALLON



Un projet éolien à Mâron

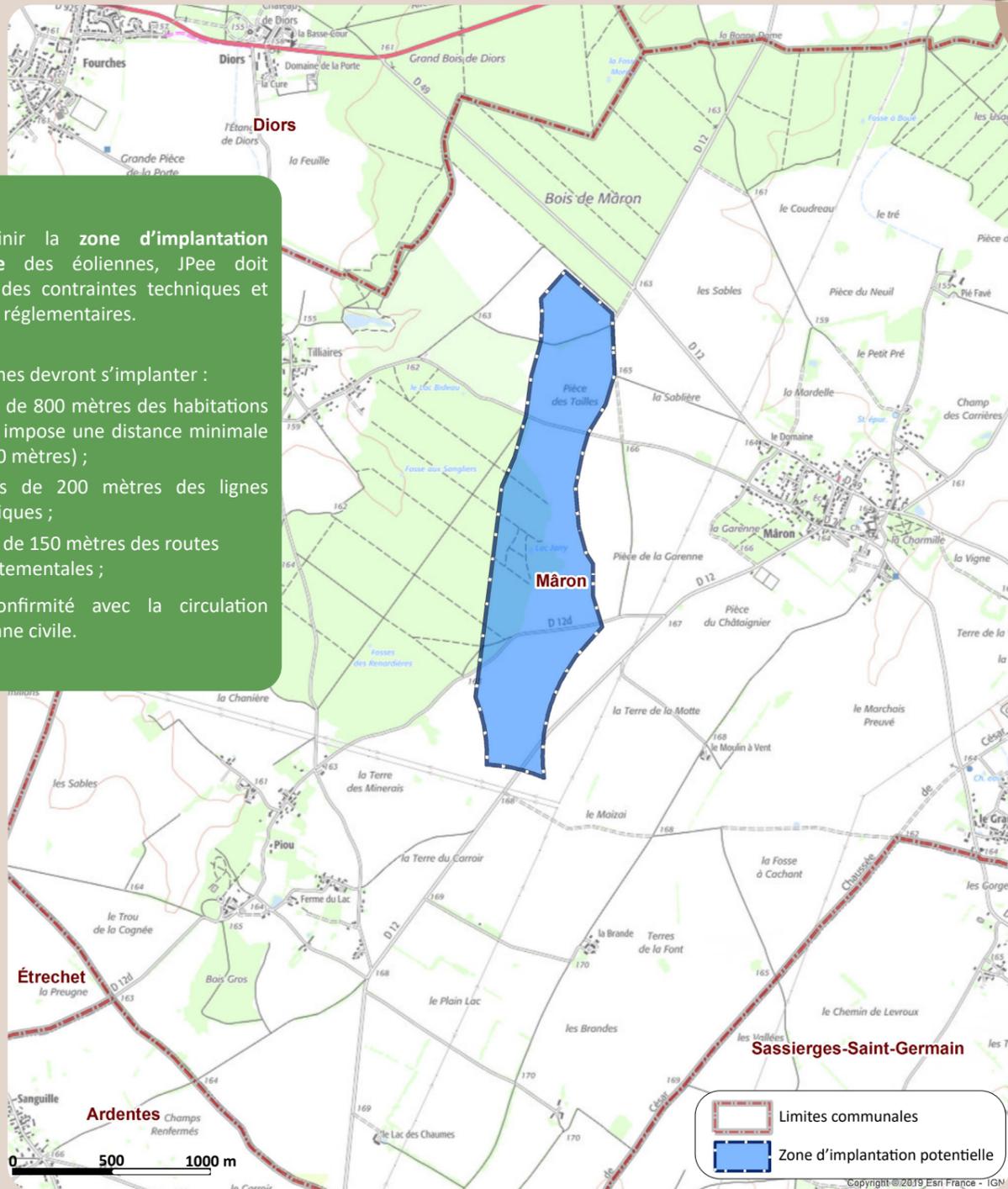
En 2016, les communes de Sassierges-Saint-Germain et Mâron ont réalisé un **appel à projet** afin de désigner le développeur qui porterait un projet éolien sur leur territoire.

JP Energie Environnement (JPee), producteur français d'énergie 100 % renouvelable, a été choisi. A partir de ce premier accord de la mairie, JPee a dû conduire de longues négociations, notamment avec l'aviation civile, pour obtenir une autorisation de leur part. Cette négociation - qui n'a pas été nécessaire pour le projet de Sassierges-Saint-Germain - est la raison pour laquelle les deux projets ne se sont pas développés à la même vitesse. La prochaine étape à venir est le lancement des **études** pour l'implantation d'un parc éolien sur la commune de Mâron.

Les **études environnementales (écologie, acoustique et paysage)** débuteront au second semestre 2019 et s'achèveront fin 2020. Différentes variantes d'implantation seront étudiées afin de définir la **configuration optimale** dans le respect des **enjeux humains et environnementaux** du site.

Cette première lettre d'information a pour objectif de vous présenter **la zone d'implantation potentielle, les études à venir** ainsi que le **calendrier du projet et ses prochaines étapes**.

Zone d'implantation potentielle



Pour définir la zone d'implantation potentielle des éoliennes, JPee doit respecter des contraintes techniques et servitudes réglementaires.

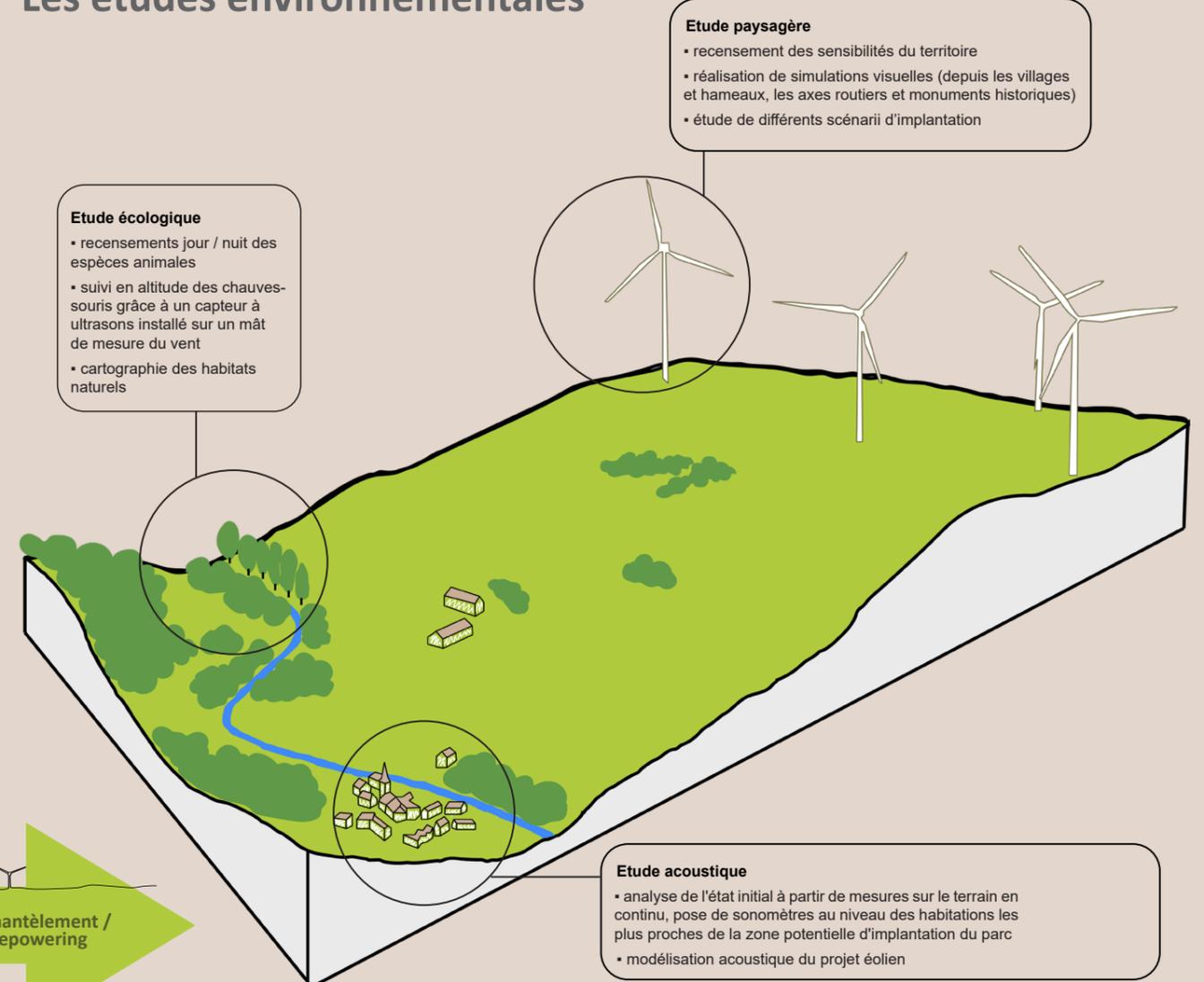
Les éoliennes devront s'implanter :

- à plus de 800 mètres des habitations (la loi impose une distance minimale de 500 mètres) ;
- à plus de 200 mètres des lignes électriques ;
- à plus de 150 mètres des routes départementales ;
- en conformité avec la circulation aérienne civile.

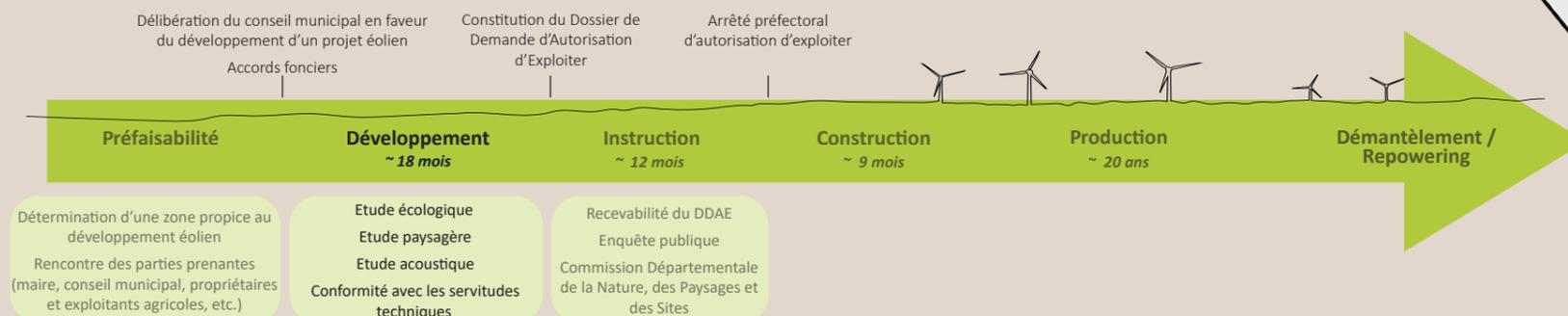
Historique

- novembre 2015** Première rencontre des maires de Sassierges-Saint-Germain et de Mâron
- 2016** Appel à projets réalisé par les municipalités de Sassierges-Saint-Germain et de Mâron
Mise en concurrence de plusieurs développeurs éoliens
- avril 2018** Délibération de Châteauroux Métropole en faveur des projets éoliens de Sassierges-Saint-Germain et de Mâron
- juin 2019** Finalisation des accords fonciers avec les propriétaires et exploitants agricoles concernés par la zone d'implantation potentielle
Distribution de la première lettre d'information
- septembre 2019** Lancement des études environnementales réglementaires (écologie, paysage, acoustique)
- mars 2017** Délibération des communes en faveur des projets portés par JPee

Les études environnementales



Déroulé d'un projet éolien



Prochaines étapes

- Choix des bureaux d'études (écologie - paysage - acoustique)
- Installation d'un mât de mesure du vent : mesure de la vitesse du vent, la structure permet également d'accueillir un enregistreur à ultrasons pour les écoutes en hauteur destinées à l'étude des chauves-souris
- Réunion du comité de pilotage du projet

JPee, producteur et exploitant français d'électricité 100 % renouvelable

Filiale du groupe Nass, JPee est un **producteur indépendant français d'énergies renouvelables**. Depuis 2004, l'entreprise familiale développe, finance, construit et exploite des parcs éoliens et des centrales photovoltaïques. La société est implantée à Caen (siège social), Paris, Nantes et Montpellier.



Un partenariat entre JPee et la Caisse des Dépôts a été initié en 2013. En 2018, JPee et la Banque des Territoires (groupe Caisse des Dépôts) renforcent leur partenariat : la Caisse des Dépôts entre au capital de l'ensemble des parcs éoliens et solaires en exploitation de JPee à hauteur de 49%.

Cette coopération se poursuit avec les projets futurs de JPee dont les projets éoliens de Sassierges-Saint-Germain et de Mâron.



65 salariés



267 MW parcs en exploitation



150 mille foyers alimentés



2200 éco-épargnants

Une solution clé en main : nous maîtrisons toutes les étapes d'un projet

Développement

JPee maîtrise toutes les étapes du développement d'un projet : de la prospection de sites à l'obtention de l'ensemble des autorisations administratives.

Financement

JPee assure le montage financier des projets : fonds propres et dettes bancaires. Chaque projet est ouvert à l'investissement participatif (investisseurs privés, publics, éco-épargne citoyenne).

Construction

JPee gère la construction de ses centrales. Ses équipes pilotent les chantiers depuis les phases d'avant-projet jusqu'à leurs mises en service.

Exploitation et maintenance

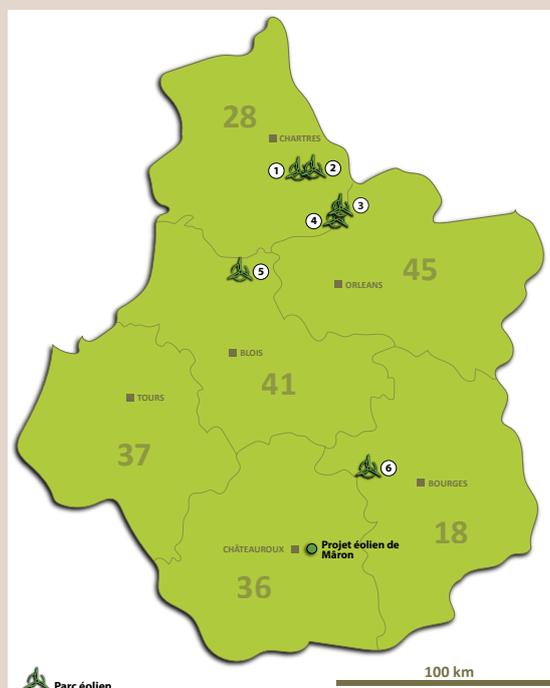
JPee assure l'exploitation et la maintenance de ses centrales et propose également ses services pour le compte de tiers.

Nos réalisations en région Centre - Val de Loire

- 1 **Parc éolien du Moulin d'Emanville** (Allonnes)
19 éoliennes - 57,7 MW
- 2 **Parc éolien de Réclainville** (Réclainville)
2 éoliennes - 4,4 MW
- 3 **Parc éolien de la Voie Blériot Ouest** (Poinville, Santilly)
5 éoliennes - 11,5 MW
- 4 **Parc éolien des Hauts de Melleray** (Janville, Oinville-Saint-Liphard)
4 éoliennes - 10 MW
- 5 **Parc éolien des Penages** (Moisy)
5 éoliennes - 11,5 MW
- 6 **Parc éolien de Coulanges** (Brinay) en construction
6 éoliennes - 20,4 MW

En 2017, nos parcs en exploitation en région ont produit plus de 202 GWh, correspondant à l'alimentation de 40 000 foyers * . (chauffage compris)

* RTE - Consommation moyenne / foyer = 5000 kWh



Nous contacter



Moïra ANDREU
Chef de projets éoliens
moira.andreu@jpee.fr

JPee (Agence Nantes)
18 bis avenue de la Vertonne
44120 VERTOU
tél 02 14 99 11 22 - www.jpee.fr